

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Quand le corps des femmes devient un champ de bataille : violées, torturées et tuées dans l'indifférence¹

Le mois de septembre 2025 s'est révélé d'une brutalité insoutenable pour les femmes et les enfants du Burundi.

Vingt-six (26) cas de violences graves ont été documentés : huit viols de mineures, cinq féminicides, dix femmes battues ou blessées, deux infanticides et un cas de torture d'enfant.

Derrière ces chiffres se cachent des vies brisées, des familles endeuillées et une société qui continue de tolérer l'inacceptable.

Aujourd'hui, au Burundi, les femmes ne sont plus seulement violées : elles sont aussi tuées, mutilées et torturées, souvent par ceux-là mêmes qui devraient les protéger.

Quand le viol devient une condamnation à vie.

Les viols de mineures continuent de déchirer le pays, illustrant une banalisation inquiétante de la violence sexuelle.

En août déjà, le pays s'était indigné du cas d'une fillette de six ans violée par un vieillard de 74 ans.

En septembre, l'horreur s'est répétée, touchant des enfants toujours plus jeunes.

À Ntahangwa (Bujumbura), A.M., 12 ans, a été violée par son propre père, Bienvenue Bikorimana.

À Rumonge, N.J., 4 ans, scolarisée en maternelle, a été abusée par M.H., un élève de sixième.

À Muramvya, une jeune fille orpheline et souffrant d'un handicap mental a été violée par G.N., un cultivateur de plus de soixante ans.

Ces crimes ne sont pas isolés. Ils révèlent une faillite morale et institutionnelle, où les agresseurs profitent du silence, de la peur et de la lenteur judiciaire. Tant que les auteurs de viols d'enfants ne seront pas punis de manière exemplaire, chaque fillette violée restera le symbole d'un État défaillant.

¹ <https://burundimffps.org/bulletin-mensuel-femme-abusee-nation-dechiree-septembre-2025/>

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Les féminicides, nouvelle frontière de la cruauté.

En septembre, le Burundi a enregistré au moins cinq femmes tuées, souvent dans des contextes de violence domestique ou de militarisation accrue.

À Buye (Ngozi), E.M., mère de trois enfants, a été tuée à la machette par É.K. en plein champ.

À Muvinga, une femme, son mari et leur petit-fils ont péri dans une attaque à la grenade, dont les auteurs demeurent inconnus.

À Musongati, une commerçante congolaise enceinte a été abattue par un militaire burundais alors qu'elle tentait simplement de subvenir à ses besoins en traversant la Rusizi.

Ces meurtres s'ajoutent aux drames du mois précédent, tels que celui de Nadine Ndayishimiye, tuée à Gitega par son mari, ou celui d'Evelyne Nsabimana, retrouvée pendue dans ce qui semblait être un féminicide camouflé.

Désormais, au Burundi, être femme, c'est vivre avec la peur d'être la prochaine.

Torturées, mutilées, oubliées.

Certaines survivantes de la violence conjugale ou communautaire portent désormais sur leur corps les traces de l'impunité.

À Mpanda, une femme a été mutilée au visage par son mari, qui lui a arraché une partie de la lèvre lors d'une dispute foncière.

À Muramvya, A.N., 41 ans, a été frappée au pilon par son mari, provoquant un avortement sur le coup.

Ces cas traduisent une volonté d'humilier, de dominer et d'effacer la dignité féminine.

Ils révèlent aussi que le corps des femmes est devenu un champ de bataille où se jouent la colère, la frustration et le pouvoir masculin.

Les enfants, témoins et victimes d'un cycle sans fin.

Les enfants ne sont pas épargnés.

À Bugendana, F.D., 2 ans, a été retrouvé mort, tandis qu'à Matana, une adolescente de 15 ans a été tuée à coups de gourdin et abandonnée au bord de la route.

Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

À Musongati, O.T., 17 ans, a été torturé par la police et des Imbonerakure, accusé à tort de vol d'essence.

Ces drames illustrent l'effondrement d'un système de protection où l'État, censé garantir la sécurité, devient parfois complice de la violence par son silence.

Impunité et déni institutionnel : les bourreaux triomphent.

Les enquêtes tardent, les agresseurs sont libérés et la justice demeure à deux vitesses.

Certaines femmes, comme A.N., battue par son mari dont l'agresseur a été relâché dès le lendemain contre 50 000 FBu, n'obtiennent ni justice ni réparation.

D'autres meurent dans le silence, laissant leurs familles dans le désespoir.

L'État burundais doit comprendre que **protéger les femmes et les enfants n'est pas un acte de compassion, mais une obligation constitutionnelle et internationale.**

Au Burundi, les femmes ne meurent plus seulement de coups.

Elles sont exécutées, torturées et réduites au silence.

Cette escalade de la barbarie ne doit plus être traitée comme une simple série de faits divers.

Chaque nom, chaque initiale, chaque corps retrouvé est une preuve de la faillite d'un État qui ferme les yeux.

Mais chaque témoignage est aussi une étincelle de résistance.

Tant que la lumière sera portée sur l'invisible, le combat pour la dignité, la justice et la vie continuera.